

# Rapport d'activité 2019





## Mot du comité

L'année 2019 a représenté pour le Centre de Loisirs de Veyrier (CLV) une étape de consolidation et d'institutionnalisation de certaines de ses activités phares, notamment la fête du Bonhomme Hiver, les mercredis des mômes, les centres aérés d'été et d'automne, les café parents. Son comité de gestion a le plaisir de vous présenter son Rapport d'activité 2019 et vous invite à y découvrir le détail de l'ensemble des projets.

Comme en 2018, l'ombre au tableau reste la décision validée par le Conseil municipal de ne pas augmenter le budget de fonctionnement, ni le budget RH du CLV ce qui ne nous permet pas de proposer de nouvelles activités : accueil pour les pré-ados, augmentation du nombre de semaine de centre aéré, des activités intergénérationnelles etc. . Malheureusement, les finances de la commune étant ce qu'elles sont, aucune de nos demandes n'a pu être honorée. Le comité de gestion se verra à un moment contraint d'utiliser l'excédent réalisé les années précédentes pour pallier ce manque afin de pouvoir maintenir et pérenniser les engagements pris en 2018 vis-à-vis de la population.

Malgré tout l'aventure reste belle et le comité continue de travailler pour que Veyrier puisse voir son Centre de Loisirs grandir et satisfaire les besoins de l'ensemble de ses habitants. La rencontre, le partage, le respect, la solidarité, la tolérance et l'échange sont les valeurs qui nous guident sur la route menant à cet objectif.

Si vous vous reconnaissez dans notre projet et souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, nous avons besoin de vous ! Devenez membre de l'association (CHF 20.- par famille par année) ou membre de notre comité ! La gestion opérationnelle du centre est assumée par notre équipe d'animatrices socio-culturelles, mais les lignes directrices sont de la responsabilité de notre comité de gestion qui, lui, est constitué de bénévoles. Enfin, venez nombreux à l'assemblée générale du 17 septembre 2020!

Merci à vous toutes et tous qui vous engagez pour notre Centre de loisirs. Merci à l'équipe d'animation, à la commune de Veyrier et à tous les membres de notre association pour votre soutien.

Catherine Vassant pour le comité

## Mot de l'équipe

Qu'est-ce qu'un Centre de loisirs aujourd'hui ? Quelle visibilité auprès des habitants et du politique ? Quel dialogue ? Quelles motivations poussent un comité d'habitants à donner de son temps pour faire fonctionner cette structure associative et offrir une programmation socioculturelle à ses habitants ?

A l'ère du rendement et du marketing social il est vrai qu'un Centre de loisirs peut faire figure « d'ovni » dans le paysage actuel et pourtant on n'a jamais eu autant besoin de se rassembler, de partager nos expériences de manière collective pour délivrer un message de cohésion sociale pour faire vivre des liens en dehors de la famille, de l'école, pour faire vivre ces marges invisibles qui tissent des liens

*Partage...*

intergénérationnels, interculturels, des liens œuvrant à la prévention, à la tolérance au bien vivre ensemble. C'est aussi le message du Département de la Cohésion Sociale auquel la Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FASe) est désormais rattachée.

L'équipe d'animation et le comité de gestion s'attellent à pouvoir faire vivre ce Centre de loisirs de Veyrier (CLV) en offrant des opportunités de rencontres et de mixités sociales à travers des projets socioculturels. Sa principale motivation ? Celle de répondre aux besoins des habitants de la Commune et proposer une politique d'animation socioculturelle, telle qu'elle existe comme, depuis longtemps déjà, sur d'autres communes du canton de Genève.

Bénéficiant d'une dotation en personnel de 140% d'animation, 10% de secrétariat, 8,5% de nettoyeur, 130h de cuisine pour les centres aérés d'été et de 1250 heures moniteurs pour l'ensemble des activités enfants, accueils et projets socioculturels, comité et équipe d'animation doivent opérer des choix sur la programmation. Dans ce contexte, le budget "ressources humaines" du CLV ne peut traduire l'ensemble des activités rêvées : accueil des différentes populations enfants-adolescents-adultes- aînés,



programmation de repas communautaires, de soirées à thèmes, de sorties, de mercredis aérés pour les enfants et les pré-ados, de centres aérés sur toutes les vacances scolaires, de projets socio-culturels, de projets interculturels et intergénérationnels, etc.

Sans une augmentation de son budget personnel, le Centre de loisirs ne pourra agir en cohérence avec son projet institutionnel et restera cantonné dans certaines activités sans pouvoir en ambitionner d'autres qui répondraient sans doute à des besoins exprimés par les habitants: des semaines supplémentaires de centre aérés répartis sur l'année pour les 4-12 ans, un accueil supplémentaire les mercredis pour les enfants de 8 à 12 ans, la création d'un accueil adolescents et des repas communautaires.

L'équipe d'animation se réjouit d'imaginer plus loin dans de plus grands locaux un Centre de Loisirs qui répondrait à tous ces projets et gageons que la Convention Tripartite signée en avril 2019 entre la Commune, la Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle et l'Association du Centre de Loisirs de Veyrier soit un facilitateur pour pouvoir concrétiser ce grand rêve !

L'Équipe d'animation

# 1 Présentation

## 1.1 Association du Centre de Loisirs

La création d'un Centre de Loisirs est complexe et dépend de plusieurs partenariats : Commune – FASe – FCLR (Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres) qui, ensemble, soutiennent les volontés de certains habitants de Veyrier. Ces derniers ont imaginé et rêvé d'un lieu pouvant offrir différentes activités, en répondant à différents besoins tels que la prise en charge des enfants lors de vacances scolaires, d'un lieu de convivialité et de mixité sociale et d'une politique d'animation socioculturelle.

A l'été 2016, les premiers centres aérés voyaient le jour avec une équipe d'animation et en novembre le Centre de loisirs recevait des locaux pour développer son projet institutionnel.

*“Le pilier associatif est le pôle central du Centre de loisirs de Veyrier”*

## Une association ?

---

L'association du Centre de loisirs de Veyrier est une association sans but lucratif, selon les articles 60 et suivants du Code civil suisse, ouverte à toutes les personnes intéressées.

Elle a pour but la mise en activité, la gestion et l'animation du Centre de loisirs. Conformément à la Charte Cantonale des Centres de Loisirs, son rôle est de mener une action préventive, éducative, associative et socioculturelle sur la commune de Veyrier.

### La vie associative permet:

- L'exercice de la citoyenneté et de la démocratie participative sans distinction d'âge, d'origine, d'aptitude
- Le relais entre la population et les autorités
- Le développement de projets socioculturels, relais des envies des habitants
- L'acquisition ou la mise à profit de différentes compétences
- La rencontre, l'appartenance à un groupe, à une collectivité

## Ses objectifs principaux :

Œuvrer en faveur d'une certaine qualité de vie et de rapports sociaux à travers son action socioculturelle et socio-éducative.

## Un comité

---

Elu par l'Assemblée Générale, le Comité de gestion est composé d'habitants qui s'engagent bénévolement. Il se réunit environ toutes les cinq semaines avec un membre de l'équipe d'animation et un membre de droit de la commune. Son rôle principal consiste à élaborer la politique d'animation, à suivre la bonne réalisation et l'adéquation des projets, ainsi que de résoudre les questions de gestion générale du Centre de loisirs.

Les membres sont délégués dans des sous-commissions de travail réparties pour l'heure en quatre commissions :

- ressources humaines
- finances
- socioculturelle et socio-éducative
- communication

Notre comité est aujourd'hui composé de 11 membres représentatifs des habitants de la commune et issus d'horizons divers. Les membres du comité sont également en lien avec la FASE et sollicités pour des séances organisées par la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres (FCLR) qui permettent de les relier à la réalité des 46 autres Centres de Loisirs et Maisons de Quartier existants sur le territoire genevois.



Tolérance...

## Assemblée générale 2019

---

11 avril 2019 à 19h30

Cette Assemblée Générale a permis de revoir dans les grandes lignes la programmation du Centre de loisirs de Veyrier, ses enjeux et ses perspectives. La question de futurs locaux et la recherche d'un terrain plus vert pour les centres aéré d'été reste toujours d'actualité ainsi que l'augmentation de la capacité d'accueil pour les centres aérés d'été. Cette année nous avons opéré un changement de présidence avec le départ de Thérèse Spack Zine qui a œuvré avec toute son énergie et intelligence à la création ainsi qu'au développement du Centre de loisirs. Trois autres membres se sont retirés de leur fonction: Mme Maud Bessat, Mme Gwenn Hauschildt (trésorière) et Mr Olivier Duc. Nous tenons ici à les remercier pour leur investissement au sein du comité.

Les membres de l'assemblée ont pu élire le nouveau comité composé de : Mme Vassant Catherine (Présidente) Mme Stéphanie Duriaux (trésorière), Mme Maria Doglia (secrétaire) Mme Françoise Braillard, Mme Luciana Perissinotto, Mme Joëlle Stadelmann, Mme Mélanie Zwicky Lambert, Mr Jean-Pierre Passerat, Mme Stéphanie Cortese, Mme Alessandra Bocca da fieno et Mme Sabine Decaillet.



## 1.2 Locaux du Centre de loisirs

Actuellement, l'association du Centre de loisirs ne peut répondre à l'ensemble de son projet associatif, ceci pour des questions logistiques et financières. Le Centre de loisirs garde donc en suspens l'éventail de certaines possibilités en prenant en compte toutes les demandes des habitants et opère un travail de réflexion quant aux choix des actions à mener au sein de sa programmation socioculturelle en lien avec ses moyens et ses ressources humaines.

Le Centre de loisirs est une maison de village, située dans le village de Veyrier. Elle est conçue sur deux niveaux dont l'étage est le bureau de l'équipe d'animation. Cet espace est à partager avec les enfants.

Par conséquent, l'utilisation des locaux mis à disposition permet un accueil maximal de 16 enfants sur les mercredis aérés, qui sont actuellement ouverts à la journée aux 4-7 ans.

Le CLV aimerait pouvoir répondre à la demande de certains habitants : une ouverture aux préados (8-12 ans) sur les mercredis après-midi. En l'état actuel des choses, cela n'est pas envisageable ce qui nous force à prévoir un moment d'accueil pour les préados sur les vendredis soirs.

Pour ce type d'accueil, nous aurions besoin idéalement d'un espace cuisine fermé, deux espaces jeux et bricolages, un bureau fermé, un espace sur l'extérieur sécurisé offrant aux enfants la possibilité de se défouler au grand air avant et après les activités programmées.

Il nous faut aujourd'hui jongler pour pouvoir mener à bien certains de nos projets et maintenir un libre accès à notre lieu lors des accueils tout public ou pour la programmation des cours & ateliers.

*Respect...*

## Un futur lieu:

Un groupe porteur s'est constitué au sein du comité pour réfléchir sur la question des futurs locaux du Centre de loisirs.

Ce groupe s'est d'ores-et-déjà informé auprès d'autres structures de la FASE ayant déjà vécu ce processus de création et d'emménagement dans de nouveaux locaux. Il a en mains un document type de la FASE qui a répertorié les besoins en aménagement d'un Centre de loisirs. Document sur lequel le groupe porteur peut désormais s'appuyer pour formaliser une demande auprès de la Commune pour de nouveaux locaux.

Le Centre de loisir continue de s'impliquer sur la rédaction d'un tel document qui exprime de manière explicite les besoins en locaux pour pouvoir accueillir toutes les populations: enfants, préados, adolescents et adultes dans des conditions adaptées.

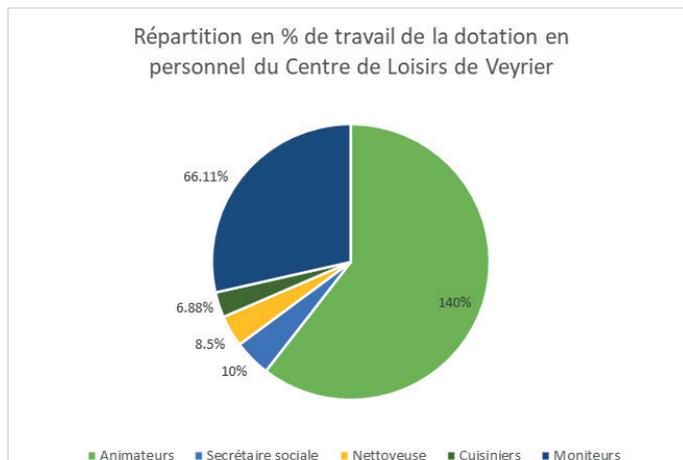




## 1.3 Personnel

Le comité a engagé pour l'exécution de son projet institutionnel sur le terrain deux animatrices socioculturelles, une secrétaire sociale, des cuisiniers pour les centres aérés d'été et une personne pour le nettoyage des locaux.

N'ayant pas trouvé de secrétaire comptable souhaitant s'impliquer pour un 10% seulement, il a été nécessaire d'engager une fiduciaire pour procéder au bouclage et à la révision des comptes 2019.



**Equipe d'animation pour un total de 140%:**

- Mélanie Berney - 70%
- Barbara San Antonio - 70%
- Angel Garcia - animateur remplaçant

**Equipe administrative et technique:**

- Claire Lyginos, secrétaire sociale-comptable : 10%
- Chantal Proz-Bruttin, maintenance des locaux : 8,5%
- Madame Parini, fiduciaire

**Equipe de Moniteurs pour un total de 66.11% (1250h):**

**Moniteurs Mercredis des mômes:**

- Veronica Vivar-Loutan
- Gary Mercier

**Moniteurs centre aéré d'été:**

- Steve Scheurer
- Selene Mauvis
- Paolo Lucchesi
- Constan Batazzi
- Eva Krähenbühl

### Centre aéré d'automne:

- Mariem M'Baye
- Manon Parichon
- Roosevelt Choute
- Steve Katana (Fond Finc)

### Accueil Tout Public et Triporteur:

- Veronica Vivar Loutan (janvier-juin)
- Paolo Lucchesi (septembre-décembre)

### Bonhomme Hiver:

- Veronica Vivar Loutan
- Gary Mercier
- Roosevelt Choute

### Cuisiniers centre aéré d'été:

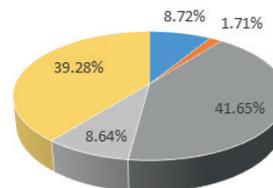
- Veronica Vivar Loutan
- Vanessa Alea Ngongo

### Stagiaires

- Maye Bianchi (centre aéré de juillet: 1 semaine de stage d'observation)
- Varsha Jaeggi (centre aéré d'août: 1 semaine de stage d'observation)

Engagement de "petits jobs " en partenariat avec l'équipe des TSHM pour le Bonhomme Hiver.

Répartition des heures moniteurs sur les différentes activités en 2019  
1869 heures



■ Tous publics ■ Projets socioculturels ■ Centres aérés été ■ Centre aéré oct ■ Mercredis aérés

La dotation du CLV en heures moniteurs est de 1250h.

En 2018 nous avons eu besoin d'un total sur l'année de 1650.25 heures moniteurs, soit un dépassement de 400.25h. Ces dernières ont été prises en charge par notre budget de fonctionnement.

Il est important de noter ici qu'en 2018 nous avons fait la demande à la Commune de nous assurer les frais d'un moniteur supplémentaire pour 2 semaines de centre aéré d'été afin de pouvoir offrir 32 places sur chacune des 4 semaines. Nous remercions la Commune d'avoir comblé le déficit de -4106 CHF sur l'exercice 2018.

En 2019, nous avons eu besoin de 1869 heures moniteurs, soit un dépassement de 619h ce qui représente une somme de 22'593.50 CHF à payer avec notre budget de fonctionnement alors que nous bénéficions de 43'300 CHF au total.

Nous n'avons pas fait de demande de financement supplémentaire à la Commune. Nous avons obtenu, pour 2019-2020, un fond « Alimentation & mouvements » versé par la FASE pour les mercredis des mômes d'un montant de 5000 CHF pour la couverture de 66.5 heures moniteurs sur 2019 et 66.5h moniteurs sur 2020.

La question de la dotation des heures moniteurs allouées au Centre de Loisirs est importante car elle détermine la possibilité de maintenir les activités proposées et d'en imaginer d'autres. Les normes d'encadrement de la FASE sont d'un moniteur pour 8 enfants et d'un animateur jusqu'à 32 enfants. Au-delà de 32, un animateur supplémentaire est requis. Sans le quota d'heures nécessaires à l'encadrement des activités ces dernières ne peuvent tout simplement pas se faire et des choix doivent s'opérer au sein de la programmation socioculturelle du Centre

de loisirs. Cette question est également directement liée au budget personnel qui, sans augmentation, ne pourra permettre à l'Association du Centre de loisirs de développer ses prestations au public, à savoir, offrir d'autres semaines de centres aérés ou augmenter sa capacité d'accueil lors des centres aérés d'été. Ceci explique notre demande d'engagement d'un animateur socioculturel supplémentaire pour étoffer l'offre du CLV avec la possibilité de créer un secteur pré-adolescents: accueil des enfants de la 5P à la 8P sur des mercredis après-midi, des soirées ou des samedis avec des activités régulières et d'augmenter le nombre de semaines de centres aérés.



*Convivialité...*

Ci-dessous, deux tableaux qui présentent, avec chiffres à l'appui, une projection, souhaitée à l'avenir, de la répartition des heures moniteurs en lien avec la programmation socioculturelle du Centre de loisirs.

Nous souhaiterions pouvoir bénéficier d'au moins 1869 heures moniteurs/an ce qui rejoint notre demande budgétaire faite en juillet 2019. Gardant en tête pour l'avenir que la population veyrite est déjà en demande pour plus de places sur les mercredis des mêmes et d'avantage de semaines de centres aérés sur les vacances scolaires.

Photographie des heures moniteurs par secteur au CLV sous forme de 3 tableaux :

<b>ACTIVITES ENFANTS</b>	<b>Nb de MONITEURS</b>	<b>Nb d'HEURES</b>	<b>DEPASSEMENT d'HEURES</b>	<b>en CHF</b>
CA d'été 32 places (4 semaines)	4	804		
CA d'oct 24 places (1 semaine)	3	153		
MA 16 places 8h-18h (38 semaines)	2	734		
	<b>TOTAL</b>	<b>1 691</b>	<b>441</b>	<b>16 096,50</b>

<b>Heures moniteurs pour ACCUEILS TOUT PUBLIC (TP)</b>	<b>Nb de MONITEURS</b>	<b>Nb d'HEURES total</b>	<b>Montant Heures mono (1h = 36.5 chf)</b>
Accueil TP saisonniers oct -fin avril mardis	1	56	
Accueil TP saisonniers oct -fin avril jeudis	1	58.5	
Ateliers créatifs tout public 6x d'oct à fin avril ma-jeudi	1	22	
	<b>TOTAL</b>	<b>189</b>	<b>6898.5</b>

<b>PROJETS SOCIOCULTURELS</b>	<b>Nb de Moniteurs</b>	<b>Nb d'heures total</b>	<b>en CHF (36,5/h)</b>
Petit Black Movie	2	12	
Filmarcito	2	12	
Bonhomme Hiver Jour J	2	14	
Atelier brico sur BH tout public	2	12	
Ateliers enfants parascolaire BH	1	21	
Animation pain dans les écoles/crèches	1	26	
Journée Terre	1	13	
<b>TOTAL</b>		<b>110</b>	<b>4 015</b>

**Observations/Evaluations:**

Actuellement, le Centre de loisirs doit opérer des choix prioritaires concernant sa programmation socioculturelle ainsi que repenser l'organisation de ses projets, n'ayant pas à disposition suffisamment d'heures moniteurs pour tout réaliser. Le CLV est victime de son succès sur le secteur enfants. Effectivement, les mercredis des mômes et les 5 semaines de centres aérés nécessitent 1691 heures moniteurs à eux seuls. Soit un dépassement de 441 heures sur le budget alloué de 1250 heures moniteurs.

De plus, la dotation de 10% du poste de secrétaire-comptable ne permet pas, par ailleurs, d'accomplir toutes les tâches requises et l'équipe d'animation se retrouve par conséquent avec une surcharge administrative qui péjore son cahier des tâches.

**Perspectives :**

Le Centre de loisirs souhaiterait pouvoir bénéficier d'une augmentation de la dotation du nombre d'heures de secrétaire-comptable et de moniteurs pour les centres aérés, les projets socioculturels et d'autres secteurs (pré-adolescents et/ou adolescents) qui pourraient être développés avec l'engagement d'un/e troisième animateur/trice dans le futur. Développer un tel secteur permet véritablement de travailler, avec la construction de liens pérennes, en amont de problématiques sociales. Ceci viendrait par ailleurs compléter le travail de prévention du travail social hors-mur qui se fait actuellement sur la Commune, dans l'accompagnement de jeunes en rupture.

Ces propositions se retrouvent dans la demande de budget que le Centre de loisirs a présenté à la Commune en juillet 2019.

### 1.3.1 Professeurs des cours & ateliers

Le Centre de loisirs en partenariat avec des professeurs indépendants offre aux habitants une programmation de Cours & ateliers.

Les professeurs qui ont proposé des cours ou des ateliers en 2019 sont :

- Cours de peinture: Sigrid Belck (2h)
- Cours de chant: Xan White (2h)
- Cours de modelage: Mariem M'Baye (2h)
- Atelier intergénérationnel d'écriture: Adrien Jacot Descombes (3h)
- Pleine conscience: Chrystel Monaco Allender (8 séances)
- Ateliers du samedi initiation piano et violon: Pamela Ekimian
- Ateliers du samedi: construction, initiation à l'architecture: Irene Gil
- Ateliers du samedi: Cup cakes : Sheila Kessia
- Ateliers théâtre: Collectif Touche Noire , Anne-Sophie Piachaud et Marie Probst
- Atelier GIF: Sarah Gabay
- Ateliers anglais – espagnol: Isabelle Gruszka

## 2. CONTEXTE DU LIEU OBJECTIFS POURSUIVIS

### 2.1 Objectifs prioritaires 2019

L'objectif principal de l'association du Centre de loisirs pour 2019 est de poursuivre ses activités et maintenir ses prestations afin de fidéliser les habitants à ses activités (mercredi des mômes, centres aérés, accueil tout public, cours & ateliers, projets socio-culturels). L'association souhaite également poursuivre sa collaboration avec la Commune en vue d'adopter une vision la plus partagée possible sur les enjeux d'une politique sociale comme désormais stipulés dans la Convention Tripartite signée en avril 2019.

L'association souhaite asseoir maintenant sa programmation socioculturelle et poursuivre sa réflexion quant au futur du Centre de loisirs en adéquation avec son projet institutionnel.



### 3. LE PROJET ENFANTS

Dans le cadre du temps libre de l'enfant, en tant que moments distincts de ceux vécus en famille et à l'école, l'action du Centre de loisirs vise à l'épanouissement et à la socialisation de l'enfant.

Elle prend en compte son individualité et son environnement familial et socioculturel. Elle s'appuie sur la valorisation du non-obligatoire, sur les notions d'autonomie et de choix de vie ainsi que sur la vie en groupe, en privilégiant l'accueil, l'écoute, le jeu, l'expérimentation et les expériences relationnelles.



*Plaisir...*

## Objectifs:

- Contribuer à répondre aux besoins pédagogiques, sociaux et socioculturels des enfants, prioritairement de ceux en âge de scolarité primaire et de leurs parents/famille.
- Donner un sens constructif au temps libre : découvrir, créer, jouer, ne rien faire, rêvasser, vivre en collectivité, etc.
- Mettre en place des espaces et des occasions de socialisation, d'harmonisation des règles de vie collective, de responsabilisation et d'autonomie.
- Développer le partenariat avec et entre les parents.

*Autonomie...*



**Cadre :**

L'accueil sur inscription lors des "Mercredis des mômes" est une prise en charge qui a la volonté d'offrir aux familles des activités socioculturelles pour des enfants âgés entre 4 et 8 ans ou plus précisément scolarisés de la 1P à la 4P. Depuis septembre 2018, le CLV répond à une demande des habitants par une ouverture des mercredis aérés sur la journée entière. La capacité d'accueil des "Mercredis des mômes" est de 16 places.

L'accueil se fait tous les mercredis, hors vacances scolaires, de 8h à 18h avec repas compris à midi et une collation à 9h30 et à 16h. Ces journées débutent par un moment de jeux ou de dessins, un regroupement avec un moment de parole et une explication sur les activités programmées. Le repas de 12h est confectionné par l'équipe d'animation, parfois avec l'aide de quelques enfants. La programmation est riche et variée en fonction de la dynamique des enfants et de la météo.

**Fréquentation :** De 16 à 17 enfants car deux enfants sont inscrits une fois sur 2 et se partagent donc une place sur l'année scolaire.

Nous avons débuté l'année en partant à la découverte du nouvel Exploracentre au sein duquel nous sommes mis dans la peau de Robinson Crusôé échoué sur une île déserte dans le but de saisir l'impact de l'homme sur l'environnement et les problèmes tels que la déforestation, la surpêche et la surconsommation.

La participation du groupe d'enfants au défi artistique lancé par la Maison de la créativité a permis aux enfants de créer et de partir dans l'imaginaire en réalisant en binôme un pantin de fils. Le petit théâtre de marionnette du CLV a également été remis au goût du jour par un groupe d'enfants. Les balades dans la forêt, au bord de l'Arve, dans les parcs de la commune et au Salève ont été nombreuses tout autant que les parties de foot et de cache-cache.

Un moment intergénérationnel de teinture d'œufs de Pâques et chasse aux œufs avec les résidents de l'EMS des Châtaigniers a ravi les petits et les grands. Les sorties culturelles ont été également fortement appréciées, notamment Heidi et Blanche neige au Théâtre Töpffer et le spectacle d'improvisation de Fausto Borghini à la MQ de Carouge dans le cadre des 30 ans des droits de l'enfant. Parmi les excursions réalisées en collaboration avec Rafting Loisirs, nous avons exploré tous les moindres recoins de l'aquarium Aquatis de Lausanne, c'était magique et passionnant !

Nous avons également profité des joies de la neige et du soleil à la Givrine. Ainsi que de la visite de la ferme du Haut Chablais à Allinges: apiculture, aviculture, observation des insectes et balades à dos d'ânes au programme. Puis de la Ferme à Roulettes à Sézenove sur laquelle les enfants ont, dans un premier temps, observé, goûté et moulu des grains de blé pour en faire de la farine et, dans un second temps, découvert les cultures de tournesol et le fonctionnement de l'extracteur qui fait sortir l'huile des graines de tournesol. Chacun est reparti fièrement chez lui avec un sachet de farine et un petit pot d'huile toute fraîche. Dès la création des mercredis des mômes en janvier 2017, nous avons axé notre programme du secteur enfants sur le développement durable, la valorisation des bienfaits de la connexion à la nature, le développement de la créativité, la promotion des sports, la confection des repas, souvent Bio ou GRITA, avec les enfants, la découverte du terroir genevois et de la France voisine. Ceci nous a déterminé à faire une demande pour l'obtention du fond "Alimentation et mouvements" de la FASE que nous avons obtenu pour l'année scolaire 2019-2020. La commune de Veyrier

nous a également mis à disposition la salle de gym de l'école de Grand-Salève les après-midis de mars, novembre et décembre. Cet espace nous est très précieux durant la période froide. Il nous permet de faire des sports d'équipes, des jeux divers, des courses d'obstacles ainsi que d'animer des découvertes de sports avec des intervenants qualifiés. Les enfants ont testé l'éveil musical, l'éveil corporel (rythmique) avec Maïke Rinne, le wing tsun avec Pierre Lambert et le yoga avec Debbie Plucchino Grandjean. Pour la première fois cette année, nous avons participé à un après-midi d'animations inter Maisons de quartiers et Centres de loisirs du canton de Genève: "Fête vos jeux" au Parc la Grange. Organisé et coordonné par 11 associations qui chacune devait mener 2 jeux individuels ou collectifs, nous nous sommes amusés comme des fous et avons fini en beauté avec une danse collective et le partage d'un délicieux goûter.

### **Observation/Evaluation:**

Cette année nous avons pu conduire cette activité avec 16 enfants et faire découvrir à des enfants la dynamique particulière des « mercredis des mômes ». Une charte est lue, expliquée et signée par tous les enfants du groupe pour s'accorder sur des règles et des valeurs communes et créer ainsi un climat de confiance et de sécurité affective. La programmation 2019 fut riche et les retours des parents et des enfants sont, dans l'ensemble, très positifs.

A noter que les locaux demandent encore passablement d'adaptabilité du fait qu'ils n'ont pas été conçus pour accueillir un Centre de loisirs.

Font défaut notamment une bonne insonorisation des lieux, des bureaux fermés, une cuisine fermée, une salle qui peut se fermer ainsi qu'un espace extérieur sécurisé attenant aux locaux.

### **Perspectives:**

Le bilan positif de l'année 2019 ainsi que le grand nombre d'inscriptions pour l'année scolaire 2019-2020 (15 enfants en liste d'attente) démontrent le besoin de reconduire les "mercredi des mômes" à la journée qui offrent une vraie prise en charge pour des familles qui travaillent sur les mercredis. Ainsi, même si le CLV se met dans le rouge sur le budget heures moniteurs, il a décidé de poursuivre et d'essayer de payer les frais du dépassement d'heures. Les perspectives sont donc d'obtenir une dotation supplémentaire d'heures moniteurs pour 2020-2021 afin de pouvoir pérenniser sereinement et de manière qualitative cette offre parmi les autres. Et même de porter la réflexion plus loin, sur l'augmentation du nombre de places et/ou la mise en place de mercredis après-midi aérés pour les pré-ados (8-12 ans). Ceci impliquerait l'obtention ou l'occupation d'autres locaux plus spacieux et une augmentation encore plus importante des heures moniteurs, personnel encadrant de ces activités enfants. L'équipe d'animation et le comité souhaitent donc s'atteler à la constitution d'un dossier sur nos besoins en locaux gardant la vision du développement du Centre de loisirs de Veyrier.



Confiance...



### 3.1 Centre aéré

Les centres aérés sont des moments privilégiés pour découvrir, explorer, jouer et bricoler. L'enfant peut choisir librement l'activité qui lui convient. La formation de différents petits groupes autour des activités favorise des expériences plus profondes que celles partagées au sein du grand collectif. Les centres aérés créent une belle dynamique tant au sein du groupe d'enfants, que dans les contacts avec les parents.



Bonne  
humeur...

#### Objectifs principaux:

- Répondre à la nécessité de prise en charge, rendre service aux parents qui travaillent et aux familles qui ont peu de possibilités de vacances.
- Offrir un espace de socialisation, de prise en charge et de découvertes avec des activités culturelles ou de plein air et en lien avec la nature. Être attentif à la personnalité de chaque enfant, observer son potentiel, ses difficultés, favoriser son épanouissement.
- Sensibiliser aux normes de la vie en groupe et en société. Développer son autonomie en observant et en apprenant.
- Offrir aux enfants des moments de vacances dans un espace naturel ou, du moins, dans lequel ils seraient en contact avec des éléments de la nature.
- Favoriser un lien à la nature dans le but de tendre vers l'appréciation de celle-ci et l'envie de la respecter.
- Viser le décroisement entre les différentes catégories sociales, les âges, les cultures.

### 3.1.1 Centre aéré d'été

#### **Cadre:**

Pour les enfants scolarisés de la 1P à la 8P ou âgés de 4 ans à 12 ans révolus. Du lundi au vendredi de 8h à 18h durant 4 semaines des vacances scolaires d'été.

#### **Fréquentation:**

32 enfants durant 4 semaines, avec une liste d'attente en moyenne de 9 enfants par semaine.

#### **Observation/Evaluation:**

Quatrième édition de notre activité phare : cet été nous avons décidé de maintenir une capacité d'accueil de 32 places par semaines tel que nous l'avions proposé en 2018. Les centres aérés d'été se sont à nouveau déroulés à l'école de Bois-Gourmand, plus précisément au sein de la cantine scolaire. Certains enfants retrouvaient des repères connus avec l'installation des repas à l'intérieur de la salle ou sous la tente, les ateliers sur l'extérieur, les réunions de "paroles des enfants" et les multiples déplacements en ville ou à proximité de la forêt.

Cette année certains enfants nous ont dit "au revoir". Ils grandissent, se dirigent vers l'enseignement secondaire et seront trop grands pour les centres aérés. Petite séquence émotions... Bon vent à eux !

#### **Dynamique d'équipe**

Avec la prise en charge de 32 enfants, les normes d'encadrement FASE exigent l'engagement de 4 moniteurs. Nous avons fait le pari d'une vraie parité dans la constitution de nos équipes: 2 moniteurs et 2 monitrices ont relevé le défi et cela s'est très bien passé.

#### **Dynamique du centre aéré:**

Cette activité emblématique des Centres de loisirs et des Maisons de quartier continue de remplir ses objectifs et permet à une grande diversité d'enfants de venir profiter de cette structure associative non loin de chez eux. Le centre aéré offre l'opportunité à des enfants de toute la commune de Veyrier de se rencontrer et favorise ainsi de nouvelles amitiés hors de son cercle connu. Il permet également de renforcer le tissu social en permettant la rencontre de parents d'horizons divers. Le bilan est à ce niveau très positif.

Le mélange des âges et des situations favorise des dynamiques de groupe très équilibrées et le développement d'activités variées permet à chaque enfant d'expérimenter sa place, son intérêt et le développement de sa personnalité. Chaque semaine ayant sa dynamique particulière.

Cette année l'équipe d'animation a invité une conteuse-danseuse pour animer un après-midi en juillet et un en août ceci pour distiller un peu de rêve et de culture au sein des activités. Un grand merci à la Compagnie Réflexe.

**Perspectives:**

Maintenir une capacité d'accueil de 32 enfants pour les centres aérés d'été.

**Centre aéré d'été:**

Semaines du 1 au 12 juillet et du 12 au 23 août



### **Observation/Evaluation:**

Un début sous une météo caniculaire nous a incité à explorer les espaces verts, la pataugeoire du Parc Bertrand et la piscine de Genève Plage pour des journées entières. La forêt a été très investie par les enfants avec différentes constructions de mobiliers en bois et de cabanes grandioses. Une excursion baignade dans le lac Léman à Excenevex a émerveillé les enfants qui se croyaient à la mer sur cette grande étendue de sable fin. Pour la seconde excursion, nous sommes allés découvrir les quelques 250 hectares de forêts de l'Arboretum et les milliers de grenouilles des multiples étangs. Suite à la balade, Simon et Corinne du Coin-Nature nous ont organisé une pêche à la « passoire » dans la rivière de l'Aubonne afin d'observer les nombreuses petites bêtes habitantes de l'eau douce de nos régions. Le ciel fut souvent orageux mais nous avons toujours passé entre les gouttes. Nous avons aussi pu vivre des moments de réunions avec les enfants durant lesquels nous leur rappelons à chaque fois des règles de vie en collectivité qui permettent et favorisent des échanges très riches. Nous rappelons aux enfants le respect de la parole de l'adulte, le

l'respect de la parole de ses pairs : un "non" est un "non", un "stp arrête" veut dire qu'il faut arrêter tout de suite, l'apprentissage d'utiliser les mots avant les coups, le respect du corps de l'autre, etc.

Tout ceci participe à l'apprentissage de la vie en société et amène toujours plus d'autonomie aux enfants à travers les expériences vécues au sein de nos journées de centre aéré.

Sur les deux semaines d'août, une autre dynamique a dû s'installer car l'animatrice et la cuisinière changent et l'équipe de moniteur aussi.

Ces groupes ont profité d'une très belle météo et ont pu beaucoup se déplacer dans des parcs pour se baigner dans de superbes pataugeoires faisant la joie des plus jeunes. Les excursions se sont dirigées vers la plage d'Yverdon et une visite du Musée National Suisse au Château de Prangins avec l'exposition "A table !" et sa dégustation d'insectes qui a marqué les esprits.

Pour la première fois au CLV, nous avons collaboré avec la Fondation Cap Loisirs et l'appui d'un moniteur expérimenté pour l'intégration d'un enfant souffrant de troubles du spectre autistique. L'expérience fut très satisfaisante et fructueuse pour ce jeune.

## Perspectives:

Poursuivre notre programmation du centre aéré avec des interventions autour de la nature et/ou de l'art afin de faire découvrir d'autres réalités aux enfants, de les sensibiliser à ces mondes et de continuer à rêver à un espace plus vert et différent de cette cour bétonnée.



### 3.1.2 Centre aéré d'octobre

#### **Centre aéré d'octobre:**

semaine du 21 au 25 octobre

#### **Cadre:**

Pour les enfants scolarisés de la 1P à la 8P (4 ans à 12 ans révolus), du lundi au vendredi de 8h à 18h dans les locaux de la salle Communale.

#### **Fréquentation:**

19 enfants pour une capacité de 24 places.

#### **Dynamique d'équipe:**

Le choix a été fait d'engager 3 moniteurs et 1 animateur alors que les normes d'encadrement de la FASE préconisent 2 moniteurs et 1 animateur pour un groupe de moins de 24 enfants pour autant que les conditions et les locaux soient adéquats. Ne bénéficiant pas de cuisinier/ère pour cette semaine de centre aéré, accueillant beaucoup d'enfants de 4-5 ans, occupant un nouveau lieu avec une toute nouvelle équipe, il était nécessaire de bénéficier d'un encadrement renforcé. D'autant plus que les sorties et excursions sur la semaine ont été nombreuses.

#### **Observation/Evaluation:**

Cette deuxième édition a pu se dérouler au sein de l'ancienne salle communale jouxtant le parc public ; espace très agréable dans nos moments de transition. Vivre ce centre aéré au sein de ce nouveau lieu a été une véritable réussite car il correspond aux besoins d'un centre aéré avec la présence d'une cuisine professionnelle, d'une petite salle pour les moments de repas et une très grande salle permettant de vivre le programme d'animation.

Les enfants ont beaucoup apprécié se mouvoir dans un tel espace et jouir de la proximité immédiate d'un parc pour leurs jeux d'extérieurs. Accueillir des enfants de 4 ans nécessite passablement d'accompagnement et avoir un moniteur supplémentaire a également permis une dynamique toute en douceur et une attention particulière pour les jeunes enfants qui participaient à leur premier centre aéré. Moment d'équilibrisme pas facile compte tenu de l'écart d'âge important entre les enfants (4-12 ans). Nous espérons qu'ils en gardent un bon souvenir. Cette semaine d'automne s'est déroulée entre bricolages, création d'une cabane-château par les enfants pour leur plus grand bonheur, balades

à proximité, excursion au château de Chillon, visite d'une ferme pédagogique et chasse aux bonbons pour célébrer la future nuit des "sorcières" le dernier jour du centre aéré.

Nous avons participé à l'intégration en milieu ordinaire d'une enfant accompagnée par un moniteur financé par le fond FINC de la FASe.

#### **Perspectives :**

Le Centre de loisirs souhaite réitérer son offre pour octobre 2020 et espère revenir au sein de cet espace qui correspond en tous points à la tenue d'un centre aéré.

### 3.1.3 Recherche de terrain

#### **Cadre/Observation/Evaluation:**

Nous poursuivons notre souhait de pouvoir accueillir les enfants dans un cadre offrant un grand espace végétalisé. Nous estimons qu'il est important, nécessaire et agréable de faire bénéficier à ces derniers des bienfaits de la nature durant leurs vacances de la belle saison et de sortir d'un cadre scolaire et bétonné comme celui du préau de l'école de Bois-Gourmand.

#### **Perspectives:**

Imaginer un nouveau lieu pour le Centre de loisirs avec un terrain adjacent ou un espace vert qui permettrait un bon déroulement des centres aérés. Le comité va poursuivre ce travail de réflexion et retranscrire les souhaits dans un document concret et le remettre à la Commune pour pouvoir projeter la réalité de ce futur lieu de manière plus concrète.



Écoute...

## 4. TOUT PUBLIC

Le Centre de loisirs a la vocation d'accueillir dans ses murs tous les publics et souhaite offrir un accueil intergénérationnel et interculturel ouvert à tous.

A travers les accueils tout public des mardis et des jeudis après-midi de 16h à 18h, il souhaite offrir un espace dans lequel chacun est libre d'y trouver ce qu'il souhaite, soit un temps de pause dans sa journée, un lieu d'accueil, un temps pour échanger, s'informer, jouer, etc.

A travers sa programmation socioculturelle, il offre un espace de partage et de mixité sociale, où tous les publics petits et grands peuvent être amenés à se côtoyer.

Actuellement, cet accueil tout public est plus reconnu comme un espace dédié aux familles et/ou aux enfants qu'aux aînés.

### 4.1 Accueil tout public & Triporteur

#### **But:**

- Offrir un espace d'accueil ouvert à tous les mardis et les jeudis de 16h à 18h.
- Offrir une permanence infos de 14h à 18h les mardis et les jeudis.
- Favoriser les rencontres et renforcer les liens sociaux.
- Prévenir la solitude.
- Circuler au sein de l'espace public à la belle saison pour se faire connaître auprès des habitants.
- Les accueils tout public sont la première interface avec les habitants pour partager le lieu et le projet institutionnel, ils peuvent favoriser les rencontres intergénérationnelles et l'autonomie des enfants qui fréquenteraient les accueils.

## Cadre :

Peuvent se côtoyer différents publics (adultes, aînés, enfants, GIAP) pour un moment de convivialité, de rencontres et de partages. Ici, on s'échange des informations, des savoirs-être et des savoirs-faire, mais aussi des projets à construire. Durant nos accueils on peut tour à tour, choisir de jouer librement, lire un livre, goûter, faire un bricolage, dessiner, faire un jeu de société, discuter, etc. Les mamans et nounous se retrouvent et papotent pendant que les enfants jouent. Parfois, ce sont des jeux collectifs ou des ateliers créatifs qui soutiennent la proximité entre l'enfant et son parent.

L'accueil tout public est également ouvert aux enfants dès 8 ans selon le principe de l'accueil libre : un espace supplémentaire donné aux enfants pour expérimenter un autre lieu que celui de l'école et de la famille. Ce moment est plus particulièrement destiné et adapté aux enfants vivant à proximité du Centre de loisirs. C'est aussi un espace qui permet d'expérimenter un bout de son autonomie dès la 5P en cosignant avec ses parents un contrat de confiance et une charte pour venir librement.

Une programmation d'ateliers créatifs gratuits (essentiellement sur la période de l'hiver) est proposée pour enrichir les accueils tout public et donner l'opportunité de rencontrer d'autres habitants : squelettes en cartons pour Halloween, lapins en pompons, lampions, origamis, biscuits de Noël, Cupcakes, etc.

Dès le mois de mai et jusqu'au mois d'octobre nous avons dématérialisé les accueils tout publics en les faisant sortir dans l'espace public via le Triporteur\*. Ceci dans le but d'offrir au public un moment d'informations et d'animations avec des jeux à disposition, le tout proposé par un moniteur.

Cette année Veronica Vivar Loutan, monitrice, a laissé sa place en septembre à Paolo Lucchesi qui a bien repris le flambeau.

*\*Le Triporteur conçu et prédécoupé par Raphaël Vallet puis construit avec les enfants des "Mercredis des mômes" pour l'accueil Tout Public de la belle saison, permet de transporter jeux et matériel de bricolage dans son coffre roulant.*

**Fréquentation:**

Le concept même d'accueil tout public reste encore méconnu ; la fréquentation est irrégulière : nous observons une meilleure fréquentation en hiver.

Dès l'arrivée des beaux jours l'envie d'être dehors est forte. Le Centre de loisirs s'adapte et c'est la raison pour laquelle il sort son triporteur et déplace les accueils tout publics essentiellement dans les préaux des 3 écoles et dans le parc de la Mouille. Le moniteur a donc collaboré avec les équipes du GIAP qui ont beaucoup apprécié cette présence. Cela a renforcé la communication sur l'existence du CLV. Certains adultes apprenaient encore ainsi l'existence d'un Centre de loisirs sur la Commune.

Le triporteur représente donc une belle opportunité pour aller à la rencontre des familles et parler des activités du centre.

Les ateliers créatifs remportent un vif succès, en moyenne une dizaine d'enfants de 4 à 12 ans, accompagnés d'adultes se réjouissent de participer à ces moments offerts par le CLV. Tout le monde se serre et fait de la place autour de la table. L'ambiance est agréable, le goûter et la boisson sont offerts. Il arrive que certaines personnes proposent des idées d'animations.

**Perspectives:**

Poursuivre nos accueils tout publics en étant attentifs au bilan qui sera fait pour adapter au mieux cette prestation aux besoins des habitants et également en adéquation avec le budget d'heures moniteurs pour l'encadrement des activités.



Pédagogie...

## 4.2 Cours & ateliers

Dès septembre 2017, une petite programmation a pu se mettre en place avec des cours de modelage et peinture pour enfants ; chant pour adultes et écriture pour un public intergénérationnel.

En septembre 2018, nous avons pu mettre sur pied des ateliers du samedi avec une programmation variée donnant l'opportunité aux familles de découvrir différentes animations, et en 2019 nous avons poursuivi cette offre culturelle avec de nouveaux intervenants pour les ateliers du samedi proposant une découverte du théâtre pour enfants et adultes, des cours ludiques d'espagnol et d'anglais, et un atelier GIF pour imaginer et réaliser son propre court d'animation. Tous les professeurs doivent être membres de l'association du CLV et ceux qui donnent un cours régulier sur toute l'année scolaire doivent s'acquitter d'une participation de Frs 120.-.

### **Observation/Evaluation:**

Ces cours & ateliers permettent d'occuper le Centre de loisirs de manière créative en offrant une programmation aux habitants non loin de chez eux. Une petite palette de cours pour enfants et adultes avec une variation de prix entre 20.- et 25.-pour chaque cours (matériel compris), selon les professeurs qui exercent sous le statut d'indépendants. La coordination de cette programmation est partagée entre l'équipe d'animation et les professeurs qui gèrent chacun la partie financière de leurs cours, l'équipe d'animation se chargeant de la programmation et des inscriptions des élèves en diffusant l'information sur son site internet et par le biais d'affiches et de flyers.

Dans d'autres Centres de loisirs et Maisons de quartier les tarifs sont plus bas car il leur est possible de subventionner les cours proposés et de salarier les professeurs.

La semaine découverte de l'année précédente s'est transformée vers un vernissage des cours permettant de rendre visible le travail effectué tout au long de l'année et de rencontrer tous les élèves

et les professeurs. Un exercice de pleine conscience a pu être proposé durant le vernissage. Ceci, en l'espace de 10 minutes, nous a permis un véritable ancrage dans le "ici et maintenant". Nous remercions la présence de chacun, professeurs et élèves pour ce moment de partage.

### **Fréquentation:**

Les cours de peinture et modelage enfants ont eu lieu de sept 2018 à juin 2019 avec 4-5 élèves. La professeure de modelage est partie vers d'autres horizons et le cours de peinture n'a pas eu d'inscrits. Notons ici que cette offre reste encore peu connue au sein de la Commune. En revanche, les cours de chant adulte et l'atelier intergénérationnel d'écriture ont fonctionnés sur toute l'année 2019. L'intervenante de pleine conscience a effectué une séquence de 8 séances clôturées par le partage d'un repas en silence. Malgré les envies de proposer une offre culturelle à la population veyrite, certains ateliers n'ont pas eu les résultats escomptés. L'atelier cupcakes a séduit davantage avec une moyenne de 8 participants par atelier. L'atelier découverte du piano et du violon a eu lieu et l'atelier architecture a pu se vivre qu'une seule fois.

Cela reste des moments précieux de découvertes et de nouveaux apprentissages.

### **Perspectives:**

Poursuivre notre programmation et offrir des nouveautés davantage pour les jeunes enfants. Le souhait est également d'étayer l'offre sur des stages sur un week-end ou une semaine; formule particulièrement adaptée et demandée par les adultes.

Si la volonté du comité de l'association est de poursuivre l'offre culturelle, un bilan s'accompagnant d'une réflexion sont néanmoins nécessaires afin d'adapter au mieux le tarif des cours qui reste onéreux, pour certaines familles. Nous ne pouvons subventionner une partie de ces cours au vu de notre budget de fonctionnement.

### 4.3 Mise à disposition des locaux

#### Observation/Evaluation:

Le bail signé avec la Commune pour la mise à disposition des locaux pour le Centre de loisirs ne l'autorise pas à louer aux habitants l'espace du rez sur des week-ends. Malgré les demandes d'utilisation des locaux à des fins privées (fêtes et réunions familiales ou amicales). Frustrations partagées, les locaux restent vides et inanimés le temps des week-ends. Ceci enlève aussi une possibilité importante pour le Centre de loisirs de se relier aux habitants et de répondre à leurs besoins en leur laissant l'accès à des locaux communaux. A noter que cette mise à disposition des locaux pour des anniversaires se pratique dans de nombreux lieux FASe (Maisons de Quartiers et Centres de loisirs) du canton de Genève.

Nous pouvons cependant déployer sur les samedis la programmation des cours & ateliers.

#### Fréquentation:

Nos locaux sont actuellement occupés uniquement par les activités du CLV : les cours & ateliers, les ateliers du samedi, les cafés parents et les réunions associatives.

#### Perspectives:

Nous souhaitons réitérer la demande à la Commune de pouvoir modifier cette clause dans la convention signée pour la mise à disposition des locaux du Centre de loisirs.



## 5. PROJETS SOCIAUX CULTURELS

A travers ces projets socioculturels, le Centre de loisirs crée des opportunités de mixité sociale, d'échanges et de rencontres. Il promeut ses valeurs à travers des projets en lien avec le développement durable, l'ouverture à l'autre, l'accès à l'information, la culture pour tous.

En 2019 nous avons reconduits certains de nos projets

- Le Petit Black Movie
- Le Bonhomme Hiver

Et imaginer aussi d'autres moments festifs et de partage :

- Vernissage des cours & ateliers
- Vide grenier festif
- Repas du Monde
- Sorties Nature & Découvertes
- Filmarcito

### 5.1 Petit Black Movie samedi 26 janvier

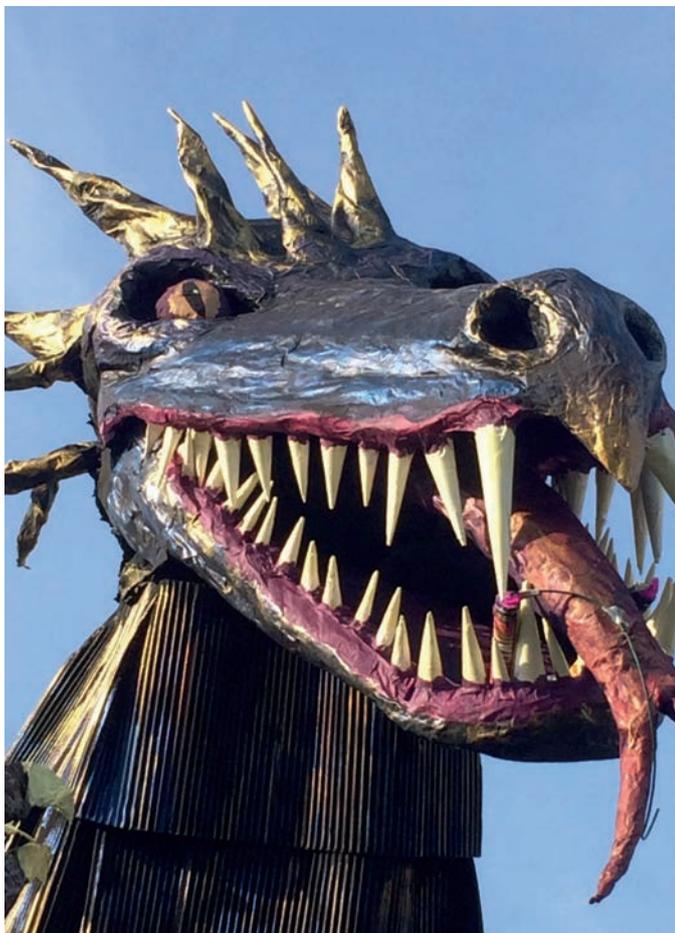
Festival bien connu à Genève qui fait désormais également escale depuis plusieurs années au sein de différentes Maisons de quartiers et/ou Centre de loisirs pour faire connaître au public la richesse des courts-métrages d'animation du monde. Le Centre de loisirs a choisi lui aussi de faire partie de ce "Tour du Monde" en proposant une halte d'une après-midi avec un goûter et un atelier bricolage en lien avec la thématique des films d'animation.

Cette année nous avons souhaité offrir une salle plus grande pour accueillir le public et avons occupé pour la première fois salle du 2ème étage de la salle communale. Ce fut à nouveau un très joli moment de partage avec le tout public.

**Fréquentation:** 20 enfants et 10 adultes

**Perspectives:**

Réitérer cette collaboration avec le Festival Black Movie et fidéliser un public à la découverte de ces petits bijoux de l'animation. Nous projetons de faire la prochaine édition au sein de l'Espace Culturel La Mansarde plus adapté pour ce genre de manifestation.



## 5.2 Fête du Bomhomme hiver jeudi 21 mars

Pour cette troisième édition un magnifique travail sur la figure du Bonhomme Hiver a été à nouveau réalisé sous la forme d'un grand dragon ailé ! Un dragon flamboyant réalisé par nos deux intervenants Veronica et Gary et les petites mains du parascolaire. Un spectacle circassien de feu avec la Compagnie Fartfeulu qui nous venait de Lyon a parfait ce moment très attendu par les nombreuses familles avec enfants. En cuisine, l'équipe des TSHM Salève, accompagnée de jeunes, nous a offert de succulentes pâtes aux sauces à choix et des hot-dog.

### Observation/Evaluation:

Nous avons collaboré à nouveau avec les petites mains du parascolaire lors d'ateliers et organisé un atelier tout public dans nos locaux un samedi après-midi au mois de mars qui a permis aux enfants et adultes présents de mettre la touche finale aux écailles du dragon. Les ateliers avec le parascolaire demandent aujourd'hui un grand investissement de la part de nos moniteurs dans leurs déplacements et, au vu de notre besoin d'économie sur nos heures



d'encadrement, maintenant que cette fête a trouvé son ancrage, nous ne reconduirons sans doute plus cette offre.

Cette année nous avons pu bénéficier des locaux de Rafting Loisirs qui a donné véritablement du confort à nos intervenants dans la réalisation et la construction de la figure du Bonhomme Hiver. Cette construction demande une grande logistique et nécessite un espace conséquent. Obtenir un lieu pour sa réalisation est essentiel.

Or, nos locaux permettent difficilement sa réalisation qui demande une grande logistique puisque nous accueillons aussi dans notre espace différentes activités et publics. Nous tenons ici à remercier les nombreux bénévoles qui nous ont donné la main pour l'encadrement de la parade, la tenue de la buvette, la mise en place et les rangements. Nous remercions également l'équipe du service des routes pour son beau travail d'installation dans la bonne humeur.

#### **Fréquentation le jour la fête:**

Public intergénérationnel, environ 300 personnes sur la manifestation.

**Perspectives:** Nous souhaitons réitérer ce projet en continuant à offrir aux habitants ce moment festif de partage pour dire au revoir à l'hiver. Nous poursuivons nos recherches pour trouver un local adéquat pour construire dans de meilleures conditions cette figure du Bonhomme Hiver.

### 5.3 Vide grenier samedi 6 avril

Avec l'envie de varier les projets et d'offrir de nouveaux possibles nous avons souhaité, avec différents partenaires sociaux, rêver et imaginer un vide grenier au sein de l'espace public et retrouver cette joie d'occuper la rue le temps d'un événement festif avec des stands, un espace dévolu aux enfants pour qu'ils puissent vendre leurs jouets, une scène musicale programmée par l'équipe des TSHM, des stands culinaires tenus par différentes associations venues d'ici et d'ailleurs, le tout à l'image de "la Ville est à Vous" existant dans différents quartiers en ville de Genève depuis plus de dix ans.

#### **Observation/Evaluation:**

Le groupe porteur constitué de l'EMS des Châtaigniers, de l'association du Fil d'Argent, du Foyer Sous-Balme et de l'équipe des TSHM s'est rencontré lors de plusieurs séances pour imaginer cet événement au sein de l'espace public. Bien rapidement face aux difficultés et contraintes d'un tel événement au sein de l'espace public (pas de possibilité de prendre des bénévoles pour fermer des rues, obligation

d'engager la police municipale ou des pompiers agréés générant des frais conséquents) le groupe a dû renoncer à ce projet pour se recentrer sur un espace plus petit et fermé : le Parc Gerdil.

Une fois le règlement du vide grenier établi, la liste de participants s'est peu à peu remplie d'une vingtaine de participants. Malheureusement, ayant fortement neigé deux jours avant l'événement, le groupe porteur a décidé de ne pas maintenir l'événement. Il fait un bilan malgré tout positif du travail effectué car cela a permis de mieux connaître les partenaires du réseau en se fédérant autour d'un même projet.

**Fréquentation:** 18 participants inscrits

#### **Perspectives:**

Garder cette synergie avec nos partenaires du réseau et "recycler" ce projet de vide grenier en le proposant en sus de la programmation de la future Journée pour la Terre qui revient tous les deux ans au sein des manifestations du Centre de loisirs. Proposer sur la Commune de Veyrier des animations dans l'espace public avec des partenaires importants tels que les habitants. Faire émerger des événements participatifs et citoyens afin d'enrichir l'animation à Veyrier.

## 5.4 Repas du monde

jeudis 31 janvier & 28 février

Tel que mentionné dans le projet institutionnel du Centre de loisirs, le CLV a proposé un espace intergénérationnel et interculturel sous la forme de deux repas du monde préparés par des bénévoles habitants du quartier.

### **Observation/Evaluation:**

Deux repas ont pu se concrétiser. Ces repas, l'un afghan et l'autre cap verdien ont ravi les habitants qui, le temps d'une soirée, ont pu tisser des liens sociaux, partager et un peu voyager culinairement parlant. Ces repas ont été l'occasion de connaître d'autres habitants de la Commune ou, pour les marmitons, de parfaire ses connaissances en cuisine.

**Fréquentation** : 34 personnes

### **Perspectives:**

Le bilan très positif de ce projet pilote démontre qu'il existe un certain engouement chez les habitants de Veyrier pour le partage de tels instants communautaires.

## 5.5 Sorties nature & découverte

Les sorties "Nature et découvertes" sont une nouveauté de 2019. Le choix de lieux de destinations et le partage d'un transport en autocar peut également être un bon prétexte pour créer des liens et de la mixité sociale; une belle proposition pour passer un moment en famille en dehors de Genève à peu de frais.

Sur les trois sorties proposées, la seconde au Centre Pro Natura de Champ-Pittet à Yverdon a dû être annulée faute de participants. En revanche, les deux autres, et surtout celle de la désalpe à l'Etivaz, ont rencontré un franc succès.

En février 2019, la première excursion luge et raquettes à la Givrine a motivé 15 personnes (adultes et enfants confondus) malgré le mauvais temps. Ce qui n'a pas empêché les moments de rigolades de glissades, de constructions d'igloo et d'une balade en raquettes guidée par "Nounours" de Rafting Loisirs.

En septembre 2019, 13 adultes et 14 enfants, habitants de Veyrier se sont joints pour le transport en autocar vers une désalpe haute en couleurs et dépaysante dans le joli pays d'en-haut. L'entreprise de transport Rafting Loisirs nous attendait ce matin-là pour une montée joyeuse avec un groupe intergénérationnel allant de 2 ans à 75 ans !

Cette sortie fut un succès. La météo a été splendide, l'ambiance des stands était chaleureuse, les vaches parées pour l'occasion et les produits du terroir succulents. Nous avons pu découvrir un charmant petit village aux attractions nombreuses et il semblerait bien que plusieurs soit motivés pour une seconde édition.

#### **Perspectives:**

Maintenir la proposition de deux sorties par an. Explorer une proposition sur un dimanche.

## 5.6 Filmarcito : mi-novembre

Au vu du succès des projections du Petit Black Movie l'équipe d'animation a souhaité également rejoindre un autre festival important dans le paysage culturel genevois le Festival Filmar en America Latina (20 ans d'existence) qui offre des films pour enfants venus d'Amérique Latine avec le Filmarcito. L'équipe d'animation a donc contacté le festival pour pouvoir rejoindre la dizaine de Maisons de Quartiers qui participent déjà à l'aventure.

#### **Observation/Evaluation:**

L'équipe d'animation a dû renoncer à ce projet son cahier des tâches ne lui permettant plus d'offrir de temps supplémentaire et également parce qu'elle n'avait plus d'heures de moniteur/trice pour l'encadrement de ce projet.

#### **Fréquentation:** Événement annulé

**Perspectives:** Tenter de reconduire ce projet en 2020 en mobilisant si nécessaire des bénévoles en place de moniteur/trice pour soutenir l'équipe d'animation afin de ne pas renoncer à cette très jolie opportunité d'ouvrir une fenêtre culturelle sur ce continent riche, engagé et éclectique dans ses différentes réalités sociales et culturelles.



## 5.7 Perspectives pour 2020

En été 2020, le Centre de loisirs fêtera ses 4 ans d'ouverture. Le temps est donc venu, en ce début d'année 2020 d'effectuer un bilan complet des premières années du CLV. La belle réussite et la fréquentation de quasi toutes les activités proposées depuis l'ouverture, nous confronte à l'atteinte de limites financières et de ressources humaines. Equipe et comité, devront opérer des choix pour la suite, d'autant plus que pour 2020, nous avons obtenu notre demande de Frs 50'000.- de subvention pour le budget de fonctionnement. En revanche, notre demande de personnel supplémentaire: +10% de secrétaire sociale, +70% d'animateur socioculturel dès septembre 2020 et + 441 heures moniteurs a été entièrement refusée par les Conseillers administratifs et municipaux. Cette donne va nous contraindre à devoir ôter des heures moniteurs sur les accueils tout publics et faire des économies sur certains projets socioculturels pour pouvoir payer des heures moniteurs supplémentaires avec notre budget de fonctionnement.

Comité et équipe du CLV souhaite également entreprendre une discussion au sujet du développement du centre avec les futurs nouveaux élus.

Un certain nombre de parents habitants la commune, ont signé une pétition réclamant la révision du budget 2020 du CLV afin qu'il puisse offrir davantage de places sur les centres aérés et les Mercredis des mêmes; par conséquent, des locaux plus spacieux et également l'accès à la location des locaux du CLV. Une étude de scénarios viables à plus long terme pour le CLV sera effectuée tout en gardant en tête la volonté de répondre au plus près des intentions portées par son projet institutionnel ainsi qu'en veillant à l'équilibre précieux entre les activités pour les enfants (centres aérés, mercredis aérés), les accueils tout public et les projets socioculturels. Ceci afin que le Centre de loisirs puisse continuer à offrir une mixité sociale et un ancrage sur le territoire et répondre à sa mission de prévention et de cohésion sociale.

## 6. RESEAUX & COLLABORATIONS

Cette année nous avons poursuivi notre travail de réseau avec différents partenaires :

- une coordination de travailleurs sociaux
- un groupe porteur du projet du vide grenier
- une collaboration avec le GIAP à travers les ateliers du Bonhomme Hiver et le Triporteur
- des colloques avec l'équipe TSHM Salève et aussi,
- des réunions régulières avec Sylvie Reverdin, Cheffe des services sociaux et de la petite enfance de la Commune pour échanger sur notre programmation et relayer nos besoins en infrastructures.

Les différents services communaux, avec qui nous travaillons en étroite collaboration nous délivrent les autorisations nécessaires pour nos manifestations sur l'espace public et nous mettent à disposition différents lieux (salle du Fil d'Argent, salle dans l'ancienne salle communale, cantine du Bois Gourmand) pour la concrétisation des différentes activités, en plus de la subvention allouée au Centre de Loisirs.

Nous avons cette année abouti également à la signature d'une Convention Tripartite qui réunit la Commune, la Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle (la FASé) et l'Association du Centre de loisirs. Cette dernière décrit dans les grandes lignes les axes de collaboration sur lesquels chaque partenaire s'associe pour mener à bien sa mission. Nous devenons dès lors de véritables partenaires et serons amenés à nous rencontrer une fois par an pour évaluer l'ensemble de nos collaborations et avancées de nos projets communs.

En parallèle, le comité du Centre de loisirs a pu valider son projet institutionnel avec la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres (FCLR) et a rejoint ainsi officiellement tous les autres comités des Maisons de Quartier, Centre de Loisirs, Terrains d'aventures ou Jardins Robinson sur le territoire genevois. Ces deux processus donnent une véritable légitimation et reconnaissance à l'actuel Centre de loisirs de Veyrier comme lieu socio-culturel pour mener à bien sa mission de prévention et de cohésion sociale sur la Commune.



## 6.1 Coordination de travailleurs sociaux sur la commune

Le Centre de loisirs s'est implanté au sein d'un territoire et avait besoin de se relier aux différents partenaires sociaux. Il a donc souhaité mettre sur pied une coordination des travailleurs sociaux regroupant plusieurs partenaires sur un même territoire dans le but d'échanger sur nos problématiques et imaginer, par la suite, de nouvelles synergies sur certains projets.

Nous poursuivons nos réunions avec nos collègues (travailleur/euse social-e hors-murs, conseiller/ère social-e animateur/trice socioculturel-le, éducateur/trice, assistant/e social-e, etc.) dans le but de favoriser les échanges d'informations et les actualités.

### Bilan/Evaluation:

Cette année la crèche de la Cigogne nous a rejoint et nous avons ainsi pu élargir notre réseau et nous relier à d'autres réalités sociales ce qui apporte beaucoup de richesses au sein des échanges.

L'EMS des Châtaigniers et le conseiller du CO de la Florence ont pu collaborer à nouveau avec une classe en intégration à travers un projet intergénérationnel. Le groupe a souhaité maintenant établir une charte pour mieux définir les axes de travail et les objectifs à l'intérieur de cette coordination. Ce travail débutera en 2020.

### **Perspectives :**

Nous n'avons pas pu mettre sur pied le forum citoyen souhaité en 2018 en intégrant des travailleurs sociaux, des conseillers municipaux, des habitants, des urbanistes, des artistes, pour discuter à plusieurs voix de l'espace public à l'instar de ce qui se fait déjà ailleurs (Commune de Meyrin, PAV Acacias la Praille, Quartier du Vallon à Lausanne) et ainsi recueillir la parole d'habitants en vue des futures transformations urbaines sur la Commune avec l'arrivée de nouvelles familles et de nouveaux logements. Nous conservons ce souhait et le transmettrons à la Commune comme force de proposition.

## 6.2 La Vogue 2019 samedi 21 septembre

Le Centre de loisirs a pris part à ce rendez-vous incontournable en proposant, au sein de l'espace enfants, le samedi après-midi, un atelier de confection de badges et un atelier de création de porte-monnaie en briques Tetra Pack.

Le comité cette année a tenu un stand de vente de boissons non alcoolisées et a rempli son rôle associatif d'informations aux habitants. Pour l'occasion le Triporteur est sorti et permettait ainsi une meilleure visibilité du stand.

### **Bilan/Evaluation:**

La fréquentation fut très bonne. Beaucoup d'enfants sont repartis, le sourire aux lèvres avec leur porte-monnaie coloré et recyclé. A notre grande surprise, les badges ont motivé passablement d'adultes qui se sont laissés aller dans ce moment de créativité.

### **Perspectives:**

Continuer à participer à l'animation de cette fête communale avec des ateliers pour les enfants et un stand associatif.

## 6.3 Café parents

Le Centre de loisirs a continué sa collaboration avec l'APCV (Association des Parents d'élèves de la Commune de Veyrier) pour offrir à un public curieux des sujets autour de problématiques de l'éducation, des moments de réflexions et d'échanges citoyens. Pour trouver des intervenants de qualité, nous avons établi un partenariat avec l'Ecole des Parents. Madame Emilia Colombi Boggio est venue animer deux cafés parents sur les thèmes suivants : 1. la fratrie, un lien naturel ou un lien à construire ? 2. Mettre des limites aux enfants, pourquoi ? Comment ?

Ces séances ayant rencontré un franc succès, le Centre de loisirs a décidé de proposer deux cafés parents supplémentaires et a invité l'association "Ecoute et dire" avec Fanny Brander et Ariane Zufferey Chatelan pour aborder le sujet du conflit en famille... échec ou opportunité ? ainsi que le Mouvement Populaire des Familles avec Yves Mesot pour animer un atelier sur la santé.

### Fréquentation/Bilan:

Les deux soirées en partenariats avec l'APCV et l'Ecole des parents ont été fréquentées (1.) par 12 femmes et (2.) par 10 femmes et un homme. Celle sur le conflit a attiré 10 personnes dont 2 hommes. La soirée sur la santé a dû être annulée faute de participants suffisants. Ces cafés parents répondent à un besoin des parents. Ces derniers prennent plaisir à recevoir des informations, des conseils, des outils et à échanger sur les avis et pratiques de chacun.

### Perspectives:

Poursuivre cette offre avec un minima de 2 cafés parents par année en collaboration avec l'APCV en mars et en novembre.

*Bien vivre ensemble...*

## 6.4 Perspectives pour 2020

Nous souhaiterions pouvoir poursuivre en 2020 avec les mêmes partenaires et ouvrir des opportunités sur de nouvelles collaborations et ou partenariats. Nos perspectives sont celles de poursuivre notre ancrage sur la Commune avec la programmation socioculturelle existante et souhaiter que le Centre de loisirs puisse se déployer avec plus de ressources humaines afin de pouvoir développer dans son entièreté son projet institutionnel.

Nous souhaiterions aussi créer un nouveau groupe de travail ou rejoindre une plateforme existante sur la Commune pour pouvoir dialoguer avec différents partenaires (travailleurs sociaux, urbanistes, élus, habitants, etc) sur les enjeux futurs engendrés par le développement du plateau de Vessy. Ceci dans le but d'anticiper au mieux les besoins sociaux des futurs habitants et pourquoi pas y imaginer une antenne du Centre de loisirs.



## 7. Communication

Avec la création du Centre de loisirs il a fallu penser à sa communication et à sa visibilité au sein de la Commune pour diffuser à un large public sa programmation socioculturelle.

### 7.1 Visibilité du centre

#### **Observation/ Evaluation:**

Aujourd'hui, le Centre de loisirs a trouvé un rythme au niveau de sa communication avec la diffusion d'un Tout Ménage (1x par année/début septembre) et des flyers Informations diffusés 2x par année (début septembre et début janvier) au sein des trois écoles primaires de la Commune ainsi que dans le réseau et les communes avoisinantes. Deux flyers spécifiques pour les événements socioculturels tels que la "Fête du Bonhomme Hiver" et la "Journée pour la Terre/Vide Grenier" sont diffusés de la même manière.

Le service des routes est toujours sollicité pour l'affichage dans les panneaux officiels qui relaient ainsi

de manière visible au sein de la Commune l'existence du Centre de loisirs et de sa programmation.

La nécessité du relooking du site internet de l'association du CLV s'est imposée. Natascha Michel, professionnelle, a été engagée pour faire ce travail d'amplifier le contenu du site et de rendre sa modification accessible à l'équipe d'animation. Cette dernière sera dès maintenant en charge du contenu du site internet afin de pouvoir relayer au plus près les actualités. Le nouveau site internet a vu le jour en décembre 2019: [www.cl-veyrier.ch](http://www.cl-veyrier.ch).

#### **Perspectives:**

Le centre se confond avec les habitants, la visibilité et l'accessibilité sont amenées à être renforcées. Nous souhaiterions, à l'instar du "Local des Jeunes" qui est signalé par un panneau au centre du village, obtenir de même pour le Centre de loisirs.

## 8. Bilans & Perspectives

L'année 2019 a permis de concrétiser et revivre certains projets et nous avons pu constater que le Centre de loisirs s'ancre de plus en plus sur son territoire. La Fête du Bonhomme Hiver est aujourd'hui attendue par beaucoup d'enfants et leurs familles comme un moment festif important de mixité sociale pour annoncer la fin de l'hiver. Un autre moment fort sont les inscriptions aux centres aérés d'été et aux mercredis des mômes qui, là aussi, répondent à un véritable besoin de garde. Bien que le Centre de loisirs ne puisse encore répondre aux attentes des habitants en accueillant davantage d'enfants sur ces semaines, il prend en considération les demandes en les relayant régulièrement à la Commune. Cette année encore une pétition, portée par des familles, a circulé pour soutenir le Centre de loisirs dans l'augmentation du nombre de places sur les centres aérés et les mercredis aérés ainsi que sa demande de pouvoir louer les locaux pour des anniversaires.

Ce fut une année avec un fort engagement associatif du comité qui a pu se renouveler malgré trois départs de membres et un changement

présidence et de trésorerie. Ensemble, c'est-à-dire l'équipe d'animation, constituée de professionnelles de l'animation socioculturelle et les bénévoles engagés dans le comité de l'Association du Centre de loisirs, poursuivent leur réflexion sur sa mission au regard de son projet institutionnel en opérant des choix sur sa programmation en fonction de la subvention qui lui est octroyée.

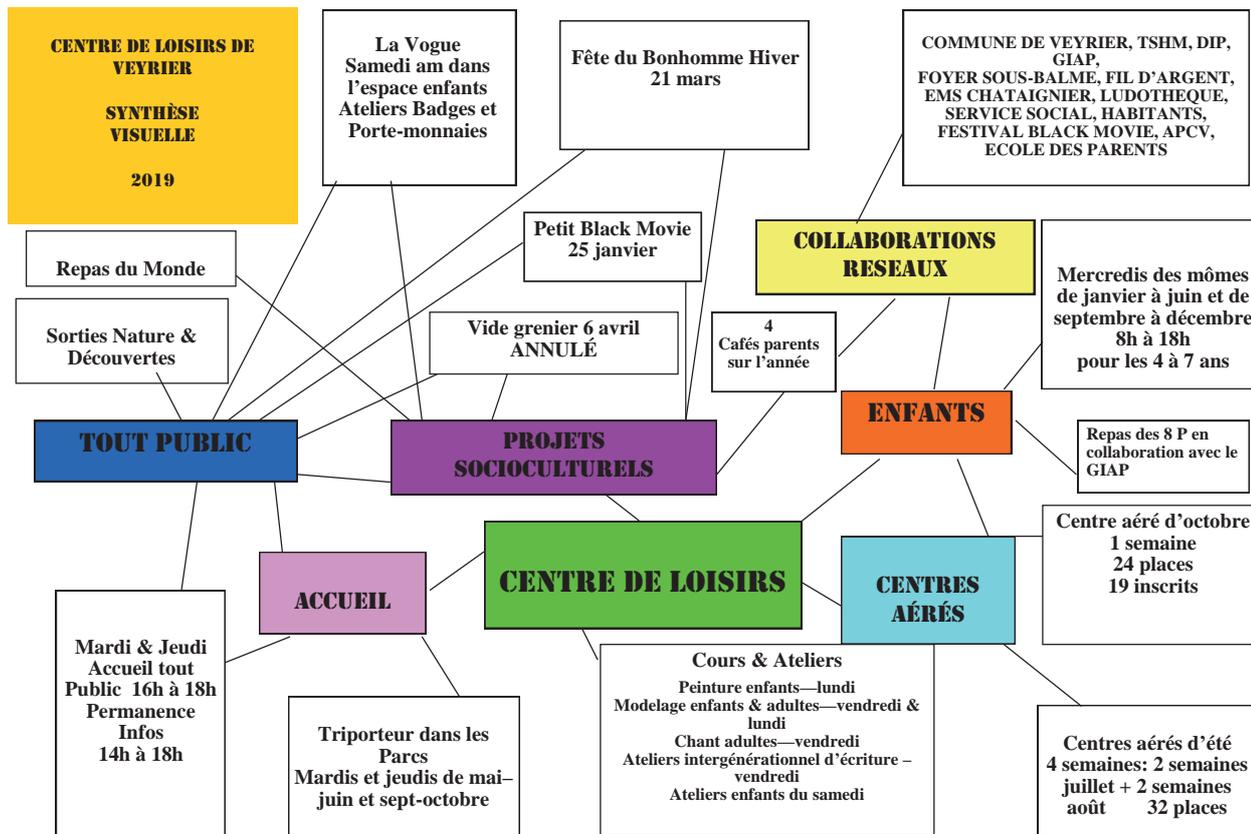
C'est certain que pour assumer la réalité et rêver d'un futur éclatant, les besoins en RH méritent d'être réévalués (+10% secrétaire sociale, un poste supplémentaire d'animateur dès septembre 2021 à 70% et + 441 heures moniteurs) pour déployer l'entièreté de son projet institutionnel.

La perspective de trouver un lieu plus vert pour nos centres aérés ou un endroit plus grand et adapté pour un Centre de loisirs reste actuelle mais ne trouve pas encore d'horizon concret.

L'équipe d'animation et le comité poursuit ce fil rouge qui est : accueillir pour favoriser des liens, promouvoir le vivre-ensemble, travailler à la prévention et à la cohésion sociale pour mener à bien tout son programme d'animation du Centre de loisirs.



## 8.1 Synthèse visuelle



## 9. Comptes et vérification des comptes

BILAN AU 31.12.2019		
	2019	2018
<b>ACTIF</b>	CHF	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
LIQUIDITES		
Caisse	1 137.34	2 580.09
Compte postal	62 406.43	41 948.23
<b>Total Liquidités</b>	<b>63 543.77</b>	<b>44 528.32</b>
AUTRES CREANCES ET STOCKS		
Débiteurs	5 258.00	3 050.00
<b>Total Débiteurs</b>	<b>5 258.00</b>	<b>3 050.00</b>
<b>Total Autres créances et stocks</b>	<b>5 258.00</b>	<b>3 050.00</b>
ACTIFS TRANSITOIRES		
Actifs transitoires	0.00	160.30
<b>Total Actifs transitoires</b>	<b>0.00</b>	<b>160.30</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>68 801.77</b>	<b>47 738.62</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
Matériel informatique (valeur comptable nette)	3 916.25	6 013.85
<b>Total matériel informatique</b>	<b>3 916.25</b>	<b>6 013.85</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>3 916.25</b>	<b>6 013.85</b>

BILAN AU 31.12.2019

	2019	2018
<b>PASSIF</b>		
	CHF	
<b>FONDS ETRANGERS</b>		
ENGAGEMENTS COURANTS		
Fournisseurs	0.00	0.00
Créanciers sociaux	0.00	14.55
Créanciers divers	0.00	0.00
Autres créanciers	0.00	0.00
<b>Total Engagements courants</b>	<b>0.00</b>	<b>14.55</b>
PROVISIONS ET FONDS D'INVESTISSEMENTS		
Provision débiteurs douteux	1 030.00	1 030.00
<b>Total provisions</b>	<b>1 030.00</b>	<b>1 030.00</b>
Fonds d'investissement matériel informatique	-88.60	4 165.55
<b>Total Fds d'invest. Matériel informatique</b>	<b>-88.60</b>	<b>4 165.55</b>
PASSIFS TRANSITOIRES		
Charges à payer	28 778.10	17 623.20
Charges estimées à payer	0.00	1 500.00
Produits reçus d'avance	0.00	0.00
<b>Total passifs transitoires</b>	<b>28 778.10</b>	<b>19 123.20</b>
<b>TOTAL FONDS ÉTRANGERS</b>	<b>29 719.50</b>	<b>24 333.30</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Capital	1 898.10	1 898.10
Report à nouveau	27 521.07	31 657.73
Résultat de l'exercice	13 579.35	-4 136.66
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>42 998.52</b>	<b>29 419.17</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>72 718.02</b>	<b>53 752.47</b>

## Centre de loisirs et de rencontre de Veyrier - 1255 Veyrier

PROFITS & PERTES AU 31.12.2019

PRODUITS	CHF	2019	2018
Prêt de locaux		140.00	0.00
Participation des usagers		48 130.00	43 149.45
Produits des ventes		3 077.55	5 036.65
Cotisations membres association		2 235.00	3 146.65

<b>Total produits</b>	<b>53 582.55</b>	<b>51 332.75</b>
-----------------------	------------------	------------------

### SUBVENTIONS

Subvention cantonale	130 078.75	109 244.60
Subvention communale ordinaire	47 436.66	39 300.00
Subvention communale traitements FASE	130 779.00	128 381.00
Valeur locative des locaux	22 674.00	22 674.00
Valeur des charges payées par des tiers	4 245.00	4 245.00
Autres subventions et dons	60.00	20.00
Dissolution fonds d'investissements	0.00	88.60

<b>Total subventions, dons et dissolutions</b>	<b>335 273.41</b>	<b>303 953.20</b>
--	-------------------	-------------------

<b>TOTAL DES PRODUITS ET SUBVENTIONS</b>	<b>388 855.96</b>	<b>355 285.95</b>
--	-------------------	-------------------

### CHARGES

CHF

#### CHARGES DE PERSONNEL

Salaires payés par la FASE	238 132.65	211 787.60
Salaires payés par le centre	30 937.90	6 997.50
Charges sociales payées par la FASE	23 882.20	21 257.00
Charges sociales payées par le centre	21 760.25	19 116.10
Prime ass. Maladie et accidents	4 326.90	2 374.60
Autres charges de personnel payées par la FASE	<b>-26 714.55</b>	<b>-16 660.30</b>
Personnel remboursé à la FASE	0.00	15 393.00
Autres charges de personnel payées par le centre	515.20	122.15

<b>Total charges de personnel</b>	<b>292 840.55</b>	<b>260 387.65</b>
-----------------------------------	-------------------	-------------------

**FRAIS GÉNÉRAUX**

Fourniture de bureau et documentation	2 365.06	1 439.50
Mobilier et matériel	175.85	3 083.55
Eau, Electricité	2 478.00	2 478.00
Autre fournitures et marchandises	21 085.30	23 653.97
Entretien des locaux	2 494.25	4 465.51
Loyers et redevances d'utilisation	22 674.00	23 241.95
Défraiements	1 338.95	943.50
Prestations de services et honoraires	32 073.05	33 087.93
Frais association	1 270.00	523.25

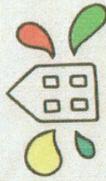
**Total des Frais Généraux****85 954.46****92 917.16****AMORTISSEMENTS ET DIVERS**

Amortissements ordinaires	2 097.60	1 144.80
Constitution fonds d'investissements	-4 254.15	4 254.15

**Total Amortissements et divers****-2 156.55****5 398.95****TOTAL DES CHARGES****376 638.46****358 703.76****RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT****12 217.50****-3 417.81****PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS**

Produits exceptionnels	0.00	1 953.00
Charges exceptionnelles	-1 361.85	2 671.85

**Total éléments exceptionnels****1 361.85****-718.85****RÉSULTAT DE L'EXERCICE****13 579.35****-4 136.66**



Centre de  
Loisirs de Veyrier

### Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de votre association arrêtés au 31 décembre 2019.

Nous avons constaté que le bilan et le compte des pertes et profits concordent avec la comptabilité et que celle-ci est tenue avec exactitude.

Nous nous sommes assurés de la réalité des actifs qui s'élèvent à CHF 72'718.02.

L'exercice boucle avec un bénéfice de CHF 13'579.35.

Nous vous proposons d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont soumis et d'en donner décharge aux membres du comité ainsi qu'à la personne chargée de la comptabilité. Nous les remercions pour leur travail.

Veyrier, le 30 avril 2020

Les vérificateurs aux comptes :

Mme Maude Bessat

M. Alexandro Meo

## 10. Remerciements

Que soient ici remerciés tous les partenaires qui ont contribué à notre programmation socioculturelle : les professeurs des cours & ateliers, l'équipe d'animation de l'EMS des Châtaigniers, les éducateurs du foyer Sous-Balme, l'Association du Fil d'Argent, nos intervenants pour le Bonhomme Hiver, les centres aéré d'été et les mercredis des mômes. Merci à l'APCV et à l'école des parents pour leur collaboration sur les cafés parents, aux équipes du GIAP, à M. Philippe Gobet, directeur des écoles publiques de Veyrier, à M. Bordier, au comité de la Vogue.

Merci aux bénévoles qui ont participé pour la troisième édition à nos projets socioculturels et la première édition des repas du monde.

Un grand merci également à toute l'équipe des TSHM secteur Salève avec qui nous collaborons régulièrement notamment par l'entremise de l'engagement des "petits jobs", nos moniteurs réguliers sur l'année qui contribuent grandement à la dynamique des accueils tout public et des mercredis des mômes, aux moniteurs du centre aéré d'été et

à Rafting Loisirs pour sa bonne humeur lors de nos transports et sorties natures et découvertes.

Remercier aussi la Commune de Veyrier, plus particulièrement Mr Raymond Gavillet, en charge des affaires sociales, Mmes Marlyse Rostan, Sophie Luthi, Aline Tagliabue et Sylvie Reverdin.

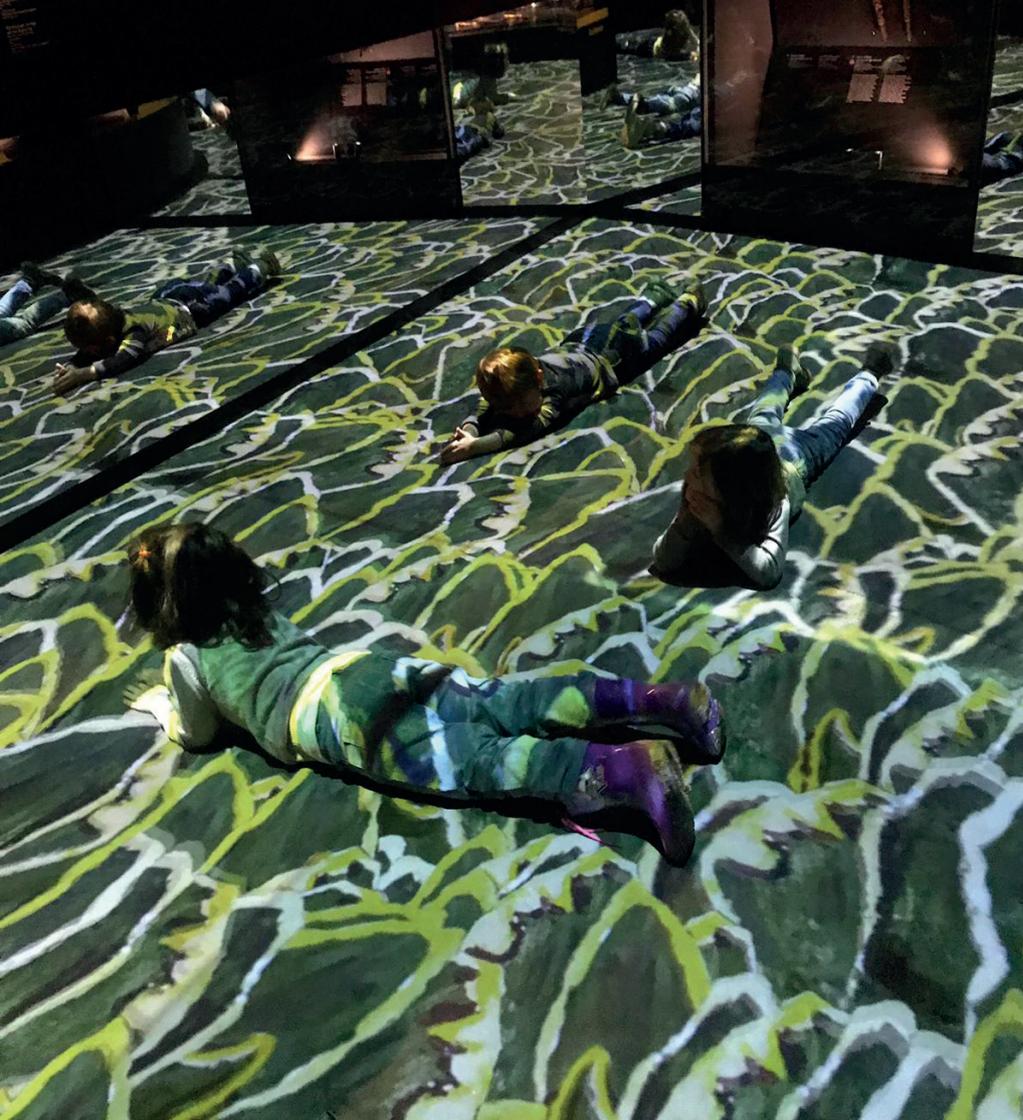
Merci à la FCLR qui a accompagné l'association en mettant à profit son expérience associative au sein des comités d'autres Centres de Loisirs et Maison de Quartiers de la Ville de Genève, et merci au secrétariat général de la FASE.

Enfin encore et toujours un IMMENSE merci à l'implication des membres du comité et à la présidente sortante qui ne comptent plus leurs heures de réunions associatives pour faire vivre le Centre de loisirs et une bienvenue chaleureuse à la nouvelle présidente qui reprend avec beaucoup de dynamisme et clairvoyance le flambeau.

# Table des matières

	Mot du comité	1	5	Projet socioculturels	36
	Mot de l'équipe	2	5.1	Petit Black Movie	36
1	Présentation	4	5.2	Fête du Bonhomme Hiver	37
1.1	Association du Centre de Loisirs / Comité /Assemblée générale	4	5.3	Vide grenier	39
1.2	Locaux du Centre de loisirs	7	5.4	Repas du monde	40
1.3	Personnel	10	5.5	Sorties nature & découverte	40
1.3.1	Professeurs des cours & ateliers	16	5.6	Filmarcito	41
2	Contexte du lieu et objectifs annuels poursuivis	16	5.7	Perspectives 2020	43
2.1	Objectifs prioritaires 2019	16	6.	Réseaux & collaboraiton	44
3	Le projet enfants	17	6.1	Coordination de travailleurs sociaux sur la commune	45
3.1	Centre aéré	23	6.2	La Vogue 2019	46
3.1.1	Centre aéré d'été	24	6.3	Cafés parents	47
3.1.2	Centre aéré d'octobre	28	6.4	Perspectives pour 2020	48
3.1.3	Recherche de terrain	29	7.	Communication	49
4.	Tout public	30	7.1	Visibilité du centre	49
4.1	Accueil tout public & Triporteur	30	8.	Bilan & perspectives	50
4.2	Cours & Ateliers	33	9.	Comptes et vérification des comptes	53
4.3	Mise à disposition des locaux	35		Bilan 2019	54
				Profits et pertes	55
			10.	Remerciements	58





Centre de  
Loisirs de Veyrier

Centre de Loisirs de Veyrier  
6, ch. Jules-Edouard-Gottret  
1255 Veyrier  
022 784 13 28  
cl.veyrier@fase.ch  
www.cl-veyrier.ch